



# BULLETIN MUNICIPAL DE CHOISY PRINTEMPS-ETE 2022

[www.choisy.fr](http://www.choisy.fr)

[mairie@choisy.fr](mailto:mairie@choisy.fr)

tél. 04 50 77 41 56

# LE CHOISY-LIENS

N°39-2



ABONNEZ-VOUS A NOTRE LETTRE MENSUELLE POUR RECEVOIR  
LES DERNIERES INFORMATIONS PAR MAIL : [mairie@choisy.fr](mailto:mairie@choisy.fr)

Choisyliennes, Choisyliens,

Je profite de cette période estivale pour faire un point sur l'évolution de notre commune. Vous avez tous constaté que l'immobilier se porte bien et que de nombreuses nouvelles maisons, voire immeubles surgissent petit à petit dans des paysages que vous aviez l'habitude de voir plus verdoyants.

En effet, c'est le fruit de l'arrivée, depuis une quinzaine d'années, d'environ 10 000 habitants de plus chaque année sur tout le département, nouveaux arrivants qu'il faut loger, tout en préservant au mieux nos territoires. C'est la rançon d'un beau succès économique du bassin annécien et de la Suisse toute proche !

**Ce n'est pas sans conséquence sur la consommation de l'eau et nous demandons à tous d'être économes et de respecter les consignes préfectorales en période de sécheresse!** L'assainissement non collectif est aussi un problème car nos terrains sont pour la plupart imperméables et nos ruisseaux NON permanents ne sont pas en mesure d'accueillir trop de rejets polluants. **Il est donc important de respecter les normes en vigueur pour conserver à terme une eau potable de qualité.**

Ceci dit, nous accueillons avec grand plaisir un renouvellement de population avec l'arrivée de jeunes couples et de nombreuses naissances qui nous permettent de redynamiser le territoire et d'ouvrir une nouvelle classe à la rentrée.

L'équipe municipale a eu le plaisir d'accueillir ces nouveaux habitants lors de la Fête des Parents fin juin et je tiens à renouveler ici mon mot de bienvenue dont voici quelques extraits:

*« Vous êtes 60 familles à avoir choisi de vivre dans notre village où il règne convivialité et générosité entre les habitants. La solidarité ne doit pas être un vain mot. Il dépend de nous tous, des bonnes relations que nous entretenons, que la commune ne soit pas livrée aux oppositions stériles entre les anciens et les nouveaux habitants et demeure un havre de paix et de bien-être. Je ne voudrais pas que nous vivions ici ce que j'observe dans d'autres communes. Votre conseil municipal ne peut pas tout; il doit aussi pouvoir compter sur la bonne volonté des habitants qu'ils soient anciens ou nouveaux.*

*Il ne vous restera plus qu'à faire un petit effort pour vous intégrer dans de bonnes conditions, notamment en participant aux activités de nos associations pour lesquelles toutes les compétences et toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.*

*On trouve dans notre village des petits coins de paradis, où il fait bon vivre et où la qualité de l'environnement est sévèrement protégée, notamment sa zone naturelle où la circulation est réglementée. Cette qualité de vie est au centre de l'action municipale que je mène, aidé dans cette tâche par mes adjoints.*

.../...

*Chaque quartier a un élu référent, qui demeure un interlocuteur privilégié et qui est à l'écoute des attentes de ses habitants.*

.../...

*Pour terminer, je veux vous dire que l'ensemble de l'équipe municipale est à votre disposition et à votre écoute.*

*Nous mettons tout en œuvre pour tenir informé en permanence l'ensemble des habitants de nos actions. A ce titre, le site internet de la commune, le bulletin municipal « Le Choisylien » et la « News » que vous retrouvez en chaque début de mois, balaient l'information officielle et réglementaire, associative et événementielle de notre commune et des environs. Nous allons également vous proposer à la rentrée un système d'information en temps réel sur votre téléphone portable.*

*J'espère que vous prendrez autant de plaisir à vivre dans notre village que je prends de plaisir à être son Maire depuis près de deux ans maintenant. Parcourez ses chemins, découvrez nos hameaux, je vous invite à en connaître chaque jour un peu plus... »*

Je vous souhaite un bel été et une bonne rentrée !

Votre Maire

*Yves Guillotte*



**Responsable publication :** Monsieur le Maire

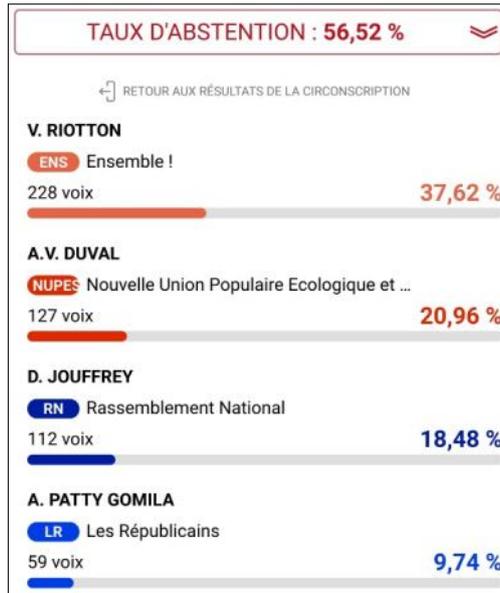
**Réalisation :** Commission communication avec la participation des élus, des associations, des enseignants et des habitants

**Impression :** Photoplan 74600 SEYNOD ANNECY

**Couverture : massif de narcisses à Choisy. Merci aux services techniques qui embellissent notre commune !**

Tous les habitants sont invités à nous faire parvenir des idées, des photos (en format IMAGE haute définition), des graphismes, des articles sur un événement à Choisy (**sans mise en page, ni texte scanné, ni format pdf, merci**).

## Résultats des élections présidentielles et législatives à Choisy



**NB** Ne sont mentionnés que les candidats ayant obtenu plus de 5 % de voix



Vous pouvez joindre votre députée par mail :

[veronique.riotton@assemblee-nationale.fr](mailto:veronique.riotton@assemblee-nationale.fr)

Sa permanence parlementaire se situe 30, route des Creusettes à Poisy

A noter : Elle est présidente de l'instance consultative « Conseil National de l'Economie Circulaire (CNEC) »

En savoir plus : [www.riotton.fr](http://www.riotton.fr)

Et [https://secure2.assemblee-nationale.fr/deputes/fiche/OMC\\_PA721426](https://secure2.assemblee-nationale.fr/deputes/fiche/OMC_PA721426)

Véronique Riotton a été réélue dans la 1ère circonscription. A Choisy :



## MALTRAITANCE ANIMALE

La loi visant à lutter contre la maltraitance animale et à conforter le lien entre les animaux et les hommes a été promulguée le 30 novembre 2021 et prévoit notamment la mise en œuvre d'un « certificat d'engagement et de connaissance » obligatoire pour les acquéreurs d'un animal de compagnie et pour les détenteurs d'équidés; un premier décret vient d'être publié le 19 juillet. Il précise notamment :

- les modalités d'attestation applicables aux détenteurs d'équidés dans le cadre d'une activité professionnelle ;
- le contenu (en particulier, les besoins des animaux et les obligations à respecter par le détenteur au sujet de leur identification et les implications financières et logistiques de l'acte d'achat) ;
- les modalités de délivrance des certificats d'engagement et de connaissance obligatoires d'une part, pour tout détenteur d'équidés à titre non professionnel, et d'autre part, pour toute personne physique qui acquiert à titre onéreux ou gratuit un animal de compagnie;
- les modalités de publication des offres de cession en ligne d'animaux de compagnie : ces offres doivent être présentées dans une rubrique spécifique qui doit comporter des messages de sensibilisation et d'information relatifs à l'acte d'acquisition d'un animal;
- dans le cas d'un placement, les informations essentielles comprises dans le contrat d'accueil de l'animal de compagnie qui doit être signé par la famille d'accueil et tout refuge ou toute association sans refuge ayant recours au placement.

### NOUVEAUX DROITS POUR LES ANIMAUX MAIS PAS DE CHANGEMENT POUR « LA PROMENADE »...

La mairie a encore reçu des plaintes : des chiens divaguent dans les propriétés privées ou déambulent dans l'espace public non accompagnés en faisant peur aux promeneurs ou en laissant leurs déjections au beau milieu de la place de la mairie ou des chemins du jardin. **Sur signalement à la SPA de Marlioz directement ou à la mairie, l'animal sera mis en fourrière et les propriétaires pourront le récupérer moyennant un forfait de 45 € + 10 €/nuît de garde + 65 € si l'animal n'est pas pucé ou tatoué**

## Bâtiment multi-activités du chef-lieu



Après de multiples péripéties liées principalement au COVID, les travaux des différents locaux sont désormais terminés. L'auberge « Le Bien Aller » a fêté en fanfare sa première année à Choisy et la boulangerie-pâtisserie « L'Authentik » va bientôt ouvrir ses portes.

Nous tenons à remercier l'ensemble des institutions, sans qui cet ensemble, nécessaire à la redynamisation de notre chef-lieu, n'aurait pu se faire :

- l'Etat via la DETR (dotation de l'Etat aux territoires ruraux) avec bonification pour l'utilisation de « Bois des Alpes »
- Le Département dans le cadre du Plan Tourisme
- La Région au titre du Plan de Ruralité
- L'Europe dans le cadre du Fonds Européen Agricole de Développement Rural (FEADER), programme LEADER



## Travaux à Véry et à Rossy

A Véry, les travaux se termineront cet automne avec la réalisation des derniers branchements et le goudronnage.

A Rossy, les travaux d'enfouissement des réseaux secs (électricité et télécom), de réfection de l'eau potable ainsi que de canalisation des eaux pluviales ont démarré en mai 2022 et sont prévus jusqu'en octobre 2022. Un nouveau transformateur va également être posé. Pendant les travaux la route est barrée.



Terrassement nouveau transformateur

## Points d'apport volontaire

Le déploiement des points d'apport volontaire continue avec 3 nouvelles plateformes bientôt installées à Arthaz (TRI + OM), aux Crêts OM et à Combes (TRI + OM).

### TRI DES EMBALLAGES : ON VOUS SIMPLIFIE LA VIE !

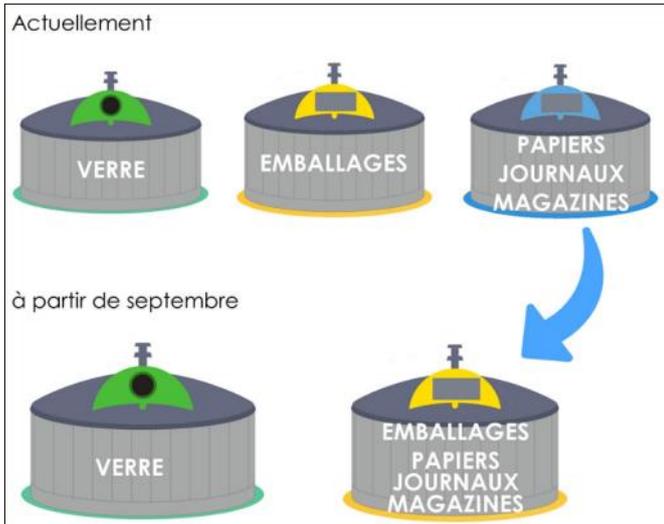
#### A compter de septembre 2022, trier va devenir plus simple !

En effet, la collecte des déchets recyclables, actuellement organisée en 3 flux (emballages - papiers - verre) va passer en 2 flux (emballages et papiers ensemble - verre) d'ici la fin de l'année.

Dès la rentrée de septembre 2022, les conteneurs de couleur bleu vont progressivement disparaître au profit de conteneurs de couleur jaune.

Vos papiers, journaux et magazines iront donc dans le conteneur de couleur jaune avec les autres déchets recyclables.

**Désormais tous vos déchets recyclables (hors verre) iront dans un même et unique conteneur : le jaune !**



# Matinée de l'environnement

La traditionnelle matinée de l'environnement s'est déroulée sous un grand soleil, avec les bénévoles habituels et quelques nouveaux que nous remercions chaleureusement !

Une équipe est restée au jardin de la mairie pour nettoyer, tailler et planter afin de continuer à embellir cet espace ouvert à tous les habitants. Il était temps car les chemins étaient bien envahis !



Nous étions suffisamment nombreux pour faire une deuxième équipe au parcours de santé; elle s'est employée à remettre en état un coin de forêt communal que certains s'étaient permis d'aménager pour faire de l'airsoft... Visiblement certains prennent notre forêt pour un terrain de jeux. Cela devient un problème récurrent dans tous les massifs de Haute-Savoie malheureusement !



Pendant ce temps là, un groupe d'enfants, mené par un adulte, a exploré le jardin pour déterminer un « carré de biodiversité » afin de nous sensibiliser tous à un retour au paysage « naturel », non tondu et respectueux de toutes les plantes ou faunes qui s'y développent sans contrainte. Cet espace est destiné à être observé du printemps à l'automne et à être fauché avant l'hiver.

Les enfants ont identifié 32 espèces sur ce petit bout de jardin de 150 m<sup>2</sup> ! Cette démarche, à l'initiative de la CCFU qui a son propre carré dans l'espace pédagogique à côté du bâtiment du siège, est lancée dans toutes les communes de la CCFU. D'autres initiatives du même type sont présentes dans toute la France, « carrés » ou « îlots ».

**Nous vous invitons à faire de même dans votre jardin !**

## POURQUOI ?



Un moyen simple pour accueillir la biodiversité est de consacrer un petit espace à la nature sauvage ! Refuge pour les fleurs et la faune (pollinisateurs, vers de terre...), ce carré permettra à tous de voir évoluer la biodiversité de notre territoire au fil des saisons et de sensibiliser petits et grands à l'importance de la nature ordinaire. Chacun peut contribuer en partageant ses observations !

Plus de renseignements



## COMMENT ?

Je délimite mon carré et je laisse faire la nature !

Pas d'arrosage

Pas d'engrais ni de pesticides

Pas de semis



Pas de tonte ou de fauche avant le 31 août.

En septembre, je prépare mon carré pour l'hiver en réalisant une fauche (ou une tonte) et en ramassant la végétation fauchée.



## UNE DÉMARCHE GLOBALE



Depuis plusieurs années, la CCFU et ses communes se sont engagées à préserver les espaces naturels à enjeux, les corridors écologiques et les milieux plus ordinaires qu'ils soient agricoles, forestiers ou espaces de nature en ville.

- Exemples d'autres actions en place :
- gestion de sites ENS
- animations nature gratuites
- lutte contre les espèces exotiques
- démarche "Zéro Phyto"
- réflexion sur les éclairages publics
- mise à disposition de jardins partagés

Les participants à la matinée ont apporté différentes boissons et aliments pour un apéritif spécial « plantes sauvages » de notre nature locale et autres pousses échappées du potager. L'apéro s'est prolongé par un copieux casse-croûte et les enfants ont dégusté des plats préparés avec leur cueillette du jour.

Après le repas, certains ont joué les prolongations avec des digestifs de leur fabrication à base de plantes locales ! A refaire !



**Si vous souhaitez participer en tant que bénévole à la préservation de nos espaces naturels, n'hésitez pas à transmettre vos coordonnées à la mairie de Choisy.**

## Quelques recettes issues de cette sympathique matinée !

### Pesto à l'ail des ours et aux amandes

- Pour 4 pers. : 40 grammes ail des ours, 25 grammes amandes, 40 grammes huile d'olive, 20 grammes parmesan, sel, poivre
- Lavez et séchez bien les feuilles d'ail des ours. Ciselez-les et placez-les dans votre mixer. Ajoutez les amandes et le parmesan. Salez et poivrez puis mixez bien.
- Ajoutez l'huile d'olive et mixez à nouveau. Rectifiez l'assaisonnement si nécessaire.

Variante : remplacer l'ail des ours par des feuilles de jeunes orties et/ou les amandes par des pignons

### Fromage blanc aux fleurs jaunes de chou

- 500 g de fromage blanc
- 50 g de fleurs ouvertes et bien fraîches de chou monté
- Le jus d'un citron, sel et poivre

Mélanger le tout et mettre au frais pour dégustation dans les 48 h, avec du pain grillé.

### Boisson de pissenlit

- Pour un litre environ :
- Remplir un récipient de fleurs de pissenlit, couvrir d'eau bouillante et laisser macérer pendant 2 jours.
- Filtrer et bien exprimer le jus dans un linge propre, ajouter 100 g de sucre, 100 g de raisins secs, 1 orange et un demi-citron bios, lavés et coupés en tranche.
- Laisser macérer un mois en remuant souvent.

### Pétillant de sureau

- 15 ombelles de sureau bien ouvertes (presque fanées), 10 litres d'eau, 2 jus de citron, 1 kg sucre
- Mettre les ingrédients dans les 10 l d'eau et laisser reposer 48 h. Filtrer les fleurs
- Mettre en bouteilles type Champagne avec cerclage fer et laisser reposer au moins 15 jours avant de boire. Peut se conserver 1 année ou plus.

NB la clarté du liquide dépend de la qualité de la filtration. Plus celle-ci est fine, plus c'est clair mais plus c'est long...

Sauf à vivre sans radio et sans télévision, nous avons tous entendu parler de l'évolution nécessaire de la politique énergétique de l'Europe et de la France à cause de la guerre en Ukraine notamment. La sécheresse qui sévit en France ne fait rien pour arranger les choses puisque certaines centrales hydroélectriques ont du mal à fonctionner à plein régime à cause des baisses de niveaux dans les cours d'eau et les lacs. Il faut s'attendre à mieux maîtriser notre consommation d'énergie ce qui, pour être positif, aura le mérite de :

- limiter l'augmentation de nos factures le cas échéant,
- participer à la lutte contre le changement climatique, car, moins consommer c'est aussi moins émettre de gaz à effet de serre. Il est temps d'agir et même si c'est « sous la contrainte », c'est bénéfique sur le long terme, en attendant de trouver des solutions pour générer de l'énergie « proprement » et sans conséquence sur le réchauffement climatique.

## **Petite liste des bonnes habitudes pour participer à l'effort collectif et réduire sa facture d'énergie :**

- Penser à éteindre le chauffage ou la climatisation si vous ouvrez porte ou fenêtre pour aérer.
- En hiver baisser la température du logement à 16 °C ou 17°C en cas d'absence dans la journée ou la nuit; en cas d'absence prolongée mettre le chauffage en hors gel. Baisser le chauffage de 1°C c'est moins 7 % de consommation !
- Décaler l'utilisation de vos appareils en dehors des périodes de pointe.
- Privilégier les modes ECO du lave-linge et du lave-vaisselle.
- Ne pas faire fonctionner d'appareils avant qu'ils ne soient pleins.
- Couvrir les casseroles pour gagner aussi du temps ! Certaines cuissons peuvent se faire uniquement à la vapeur, en éteignant le plan de cuisson (les pâtes par exemple).
- Eviter de charger votre portable entre 8h-13h et 17h30 -20h30.
- Eteindre toutes les lumières superflues, surtout si vous quittez la pièce.
- Régler la température en fonction de vos besoins grâce à un thermostat programmable (coût de 60 à 250 €); vous réaliserez jusqu'à 15 % d'économie de chauffage :

### Et plus précisément :

- Salle de bains : 22 °C recommandés pendant la toilette, 16 à 17 °C le reste du temps ;
- Chambres : 17 °C recommandés la nuit ou si la chambre est inoccupée, 20 °C si la pièce est occupée en journée ;
- Pièces de vie : 20 à 21 °C dans les pièces de vie occupées, 16 à 17 °C le reste du temps ;
- Fermer les volets la nuit : jusqu'à 60 % de déperdition de chaleur par les fenêtres ; Laisser entrer la lumière le jour.
- Installer des rideaux épais et les tirer la nuit .
- Fermer les portes des pièces peu chauffées .
- Placer en plus des bas de portes dans les pièces non chauffées .
- Eviter de recouvrir les radiateurs et de faire pendre les rideaux devant .
- Purger régulièrement les radiateurs pour qu'ils transmettent mieux la chaleur .
- L'été, préférer le ventilateur au climatiseur .
- Eteindre complètement vos appareils électriques et électroniques plutôt que de les laisser en veille, c'est jusqu'à 10 % d'économies d'électricité.

### **Pour d'autres astuces, le site de l'ADEME :**

<https://agirpoulatransition.ademe.fr/particuliers/maison/economies-denergie/astuces-reduire-facture-deau-denergie>



<https://www.monecowatt.fr>

### **L'outil ECOWATT de RTE**

Véritable météo de l'électricité, Ecowatt qualifie en temps réel le niveau de consommation des Français, région par région. A chaque instant, des signaux clairs guident le consommateur pour adopter les bons gestes. Par une consommation responsable, tous les Français peuvent contribuer à accélérer la transition énergétique et à assurer le bon approvisionnement de tous en électricité.

## Petite Enfance



### Karapat :

La halte-garderie itinérante Karapat fait toujours le plein d'inscriptions. La mairie a sécurisé les abords de l'ancienne école de Véry avec un nouveau portail et une clôture pour l'ensemble de la cour.

Dès le 25 août 2022, elle sera présente le jeudi à la place du mardi, de 8h30 à 17h

Pour en savoir plus : <https://www.karapat.fr/>



## Les Choisyloups

### Vacances d'avril :

Le thème était « ensemble avec nos différences » et nous avons sensibilisé les enfants aux différents types de handicap. Nous avons surtout fait venir les pompiers de Fier et Usses : ce sont deux femmes pompières de Sillingy et de La Balme de Sillingy qui se sont déplacées pour expliquer et apprendre aux enfants les gestes de premiers secours, les numéros d'urgence et la conduite à tenir s'il arrive quelque chose de grave à quelqu'un (étouffements, coupure, brûlure, chute...)



### CHOISY

## Les sapeurs-pompiers au centre de loisirs Les Choisyloups



La responsable des Choisyloups, accroupie à gauche, est entourée des sapeurs-pompiers, Marion, à gauche, et Laura, à droite, des animatrices et animateurs et bien évidemment, de tous les enfants devant l'ambulance. Photo Le DL/Christian LACÔTE

Depuis mardi 19 avril, chaque jour de la semaine, Les Choisyloups ont joué avec nos différences. En effet, pour ces vacances de printemps, les enfants de 3 à 11 ans ont participé à différents ateliers, répartis selon leur âge. Cette semaine s'est déroulée avec une météo très généreuse et la plupart des activités ont pu se dérouler en plein air.

Margot Bianchi, la responsable de cette structure, en remplacement d'Alisson Bastard qui est en congé maternité, et toute l'équipe d'animation est ravie de cette semaine durant laquelle les enfants ont pu s'épanouir chaque jour. Et puis ce vendredi 22 avril, un bel après-midi pour conclure avec la

venue des sapeurs-pompiers. Les enfants ont découvert et visité une ambulance en présence de deux volontaires de la caserne de Sillingy, Laura et Marion.

« Nous avons partagé les enfants en trois groupes. Avec les 9-10 ans on a pu faire des cas concrets par rapport à des choses qui peuvent se passer dans leur vie et avec les 6-7 ans, une initiation sur les numéros d'urgence et avec les petits, une approche sur l'intérieur de l'ambulance » détaille Marion. Un goûter a conclu cette semaine de vacances pour le centre dont la notoriété a franchi depuis longtemps la frontière de la commune de Choisy.

Christian LACÔTE

**Margot BIANCHI** reprendra officiellement, dès la rentrée 2022, le poste de direction du service périscolaire et du centre de loisirs suite au départ de Alison Bastard



**Prochaine ouverture du centre pour la Toussaint du Lundi 24 Octobre au Vendredi 28 Octobre 2022 inclus.**

Autres possibilités pour l'accueil de vos enfants :

En plus des structures d'accueil des territoires voisins qui ont parfois des places disponibles, la MJC de Meythet propose de multiples activités les mercredis et pendant les vacances scolaires

site : <http://www.mjc-centresocial-victorhugo.com/vacances-et-mercredis/>

## Quoi d neuf du côté de la maternelle ?

Rien n'avait été publié dans le précédent Choisylien pour cause de COVID entre autres, mais nous rattrapons le temps perdu en cette période !

En maternelle, nous avons pu assister à de magnifiques spectacles.

Avec le cinébus, c'est "Le jardin enchanté" que nous sommes allés voir.

En mai, la compagnie des 3 chardons nous a présenté LUCINE et MALO, Planet Mômes nous a fait profiter de son spectacle interactif "Le trésor de Calico Jack" et nous avons fini en beauté avec la compagnie Scolopendre et son spectacle "Eau, eau, Eau" mêlant Théâtre d'ombres et mimes, les 3 ayant pour thème l'eau, notre thème de l'année.

Tout cela sans oublier la chasse au trésor des Moyens et des Grands organisée pour le plus grand plaisir des enfants !



## Et à l'école élémentaire ?

Le printemps est arrivé avec son lot d'activités : les élèves de l'école élémentaire ont profité de séances d'escalade grâce à l'installation d'un mur mobile sur le terrain de sport.

Aussi, l'occasion nous a été donnée, lors d'une semaine nature, de découvrir les plantes grâce à Fleurs des Ours et de câliner les chèvres de la chèvrerie d'Aurore Mossière.



A la rentrée, nous aurons le plaisir d'accueillir un nouvel enseignant pour assurer les cours de la nouvelle classe élémentaire accordée par l'Education Nationale ! Nous avons à ce jour 209 élèves dans notre école primaire (maternelle + élémentaire).

## AGRANDISSEMENT DE L'ECOLE

Après un premier agrandissement en maternelle à la rentrée dernière, la mairie installe un nouveau bâtiment modulaire pour pouvoir accueillir rapidement une nouvelle classe élémentaire. En parallèle le projet définitif d'évolution du bâtiment scolaire se poursuit pour des travaux qui devraient démarrer en 2023.

## FONCTIONNEMENT 2021

**Recettes : 1 525,3 k€**

**PRINCIPAUX POSTES**  
k€ = 1000 euros

**Dépenses : 1067,9 k€**

**COUPES DE BOIS, AFFOUAGE,**

**FERMAGES : 6,9 k€**

**ATTRIBUTION DU FONDS**

**GENEVOIS : 333,8 k€**

**AUTRES DOTATIONS, TAXES ET IMPOTS : 975,6 k€**

(dont contributions directes 600,8 k€, taxes électricité 27,7 k€, Fonds départ DMTO 102, 4 k€, DGF = dotation générale de fonctionnement 172,6 k€, DSR = dotation de solidarité 38,6 €, Dotation de péréquation 21,8 k€, fonds de péréquation 4,7 k€, FCTVA 1,4 k€, taxes foncières et habitation 4,4 k€)

**REMBOURSEMENTS PERSONNEL : 44,5 k€**

(maladie, agence postale, rétrocession salaires)

**AUTRES RECETTES : 134,1 k€**

(dont 132,5 k€ pour garderie/cantine /centre loisirs, 9,4 k€ location salles et divers, 1,6 k€ concessions cimetière)

**DIVERS REMBOURSEMENTS CAF POUR GARDERIE**

**ET CENTRE DE LOISIRS, ASSURANCE : 30,5 k€**

**ENTRETIEN ET FONCTIONNEMENT**

**DES BÂTIMENTS : 232 k€**

(dont 75,6 k€ pour l'électricité, 17,6 k€ fournitures d'entretien, 8,3 k€ entretien bâtiments, 15,2 k€ maintenance, 13 k€ assurance, 10,3 portage)

**VEHICULES COMMUNAUX : 1,6 k€**

**ENTRETIEN VOIRIES ET TERRAINS : 99,3 k€**

(3,5 k€ fleurissement, 88,6 k€ voirie, 5,5 k€ terrains)

**CHARGES DE PERSONNEL : 514,1 k€**

(dont 264 k€ pour les titulaires et 70,1 k€ pour les non titulaires hors charge, 52,5 k€ pour les élus, 15,3 k€ pour la police municipale hors charges)

**SCOLAIRE : 113,9 k€**

(dont 12,8 k€ transport, 30,8 k€ pour alimentation cantine, centre loisirs et garderie, 0,9 k€ fournitures et 69,3 k€ en prestation de services)

**SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS & CCAS : 12,8 k€**

**FRAIS DIVERS ET TAXES : 94,2 k€**

(dont intérêts emprunts 36,5 k€, FPIC 21,7 k€, FNGIR 35 k€, provisions impayés scolaires 0,9 k€, divers)

## INVESTISSEMENT 2021

**Recettes : 1 370,3 k€**

**PRINCIPAUX POSTES**  
k€ = 1000 euros

**Dépenses : 1 475,1 k€**

**EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT 2018 : 882,1 k€**

**SUBVENTION AUBERGE : 247,8 k€**

**FCTVA (remboursement TVA) : 67,3 k€**

**TAXE D'AMENAGEMENT : 62,9 k€**

**VOIRIE ET RESEAUX : 160,6 k€**

(dont 115,5 k€ pour les eaux pluviales, 45,1 k€ pour travaux voirie)

**EMPRUNTS : 251,1 k€ et PORTAGE EPF : 17,5 k€**

**EQUIPEMENT INFORMATIQUE MAIRIE ET ECOLE : 20,1 k€**

**BATIMENTS : AUBERGE : 1132,3 k€**

**DEPENSES DIVERSES : 20,9 k€**

(dont logiciel, régularisation terrain, mobilier école et cantine, outillage)

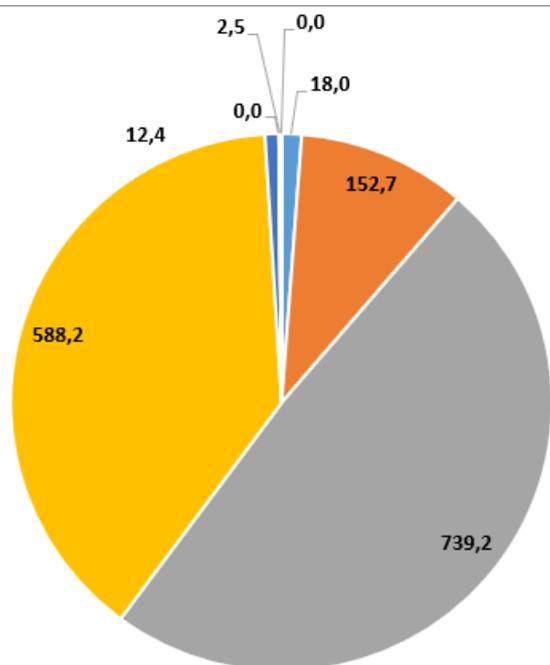
| TAXES                                 | BASES PREVISION-                                       | Taux d'imposition          | PRODUIT FISCAL   |
|---------------------------------------|--|----------------------------|------------------|
| Taxe foncier bâti                     | 1 553 000 €  | 24,22 %                    | 376 137 €        |
| Taxe foncier non bâti                 | 43 600 €   | 57,12 %                    | 24 904 €         |
| Contribution foncière des entreprises | FISCALITE PROFESSIONNELLE UNIQUE : intercommunale CCFU |                            |                  |
|                                       |  | <b>PRODUIT FISCAL 2022</b> | <b>401 041 €</b> |

## FONCTIONNEMENT 2022

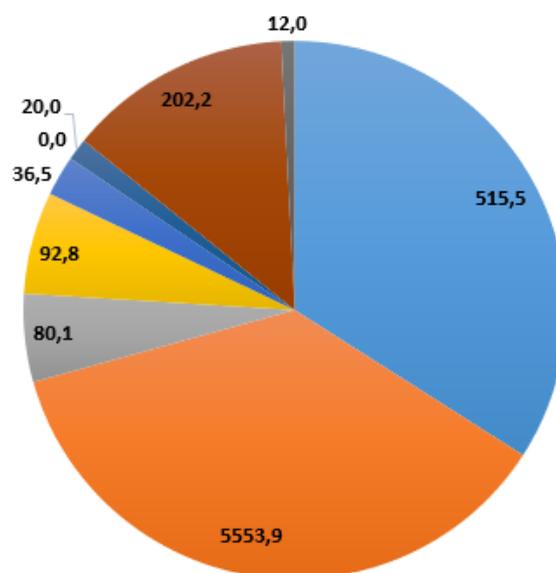
Recettes : 1 513 k€

**PRINCIPAUX POSTES**  
k€ = 1000 euros

Dépenses : 1 513 k€



- Ch. 11 Charges à caractère général
- Ch. 12 Charges de personnel
- Ch. 13. Atténuation des charges
- Ch. 14. Atténuation de produits
- Ch. 65 Autres charges
- Ch. 66 Charges financières
- Ch. 67 Charges exceptionnelles
- Ch. 70. Produits de service
- Ch. 73 Impôts et taxes
- Ch. 74 Dotations et participations
- Ch. 75 Autre produits
- Ch. 76 Produits financiers
- Ch. 77 Produits exceptionnels
- R. 001 Résultat reporté



- Ch. 11 Charges à caractère général
- Ch. 12 Charges de personnel
- Ch. 14. Atténuation de produits
- Ch. 65 Autres charges
- Ch. 66 Charges financières
- Ch. 67 Charges exceptionnelles
- Ch. 022 Dépenses imprévues
- Ch. 023 virement
- 042 Opération d'ordre

## INVESTISSEMENTS 2022

Recettes : 4027,6 k€

**PRINCIPAUX POSTES**  
k€ = 1000 euros

Dépenses : 4027,6 k€

La forte augmentation des investissements par rapport à 2022 est liée au projet d'extension de l'école et aux nombreux travaux de voirie, notamment pour les enfouissements de réseaux et la rénovation de l'eau potable (Véry, Ballaison, Vieux Rossy et Rossy)



**271,5 K €**

AUBERGE COMMUNALE ET  
LOCAUX ACTIVITES



**610 K €**

VOIRIE ET RESEAUX DIVERS



**212,2 K €**

REMBOURSEMENT D'EMPRUNTS



**137 K €**

ETUDES ET ACQUISITION DE TERRAINS



**1 K €**

DIVERS URBANISME



**777 K €**

BATIMENTS PUBLICS



**1 K €**

EQUIPEMENT ET MOBILIER DE L'ECOLE



**50 K €**

TRAVAUX ENFOUISSEMENT RESEAUX et  
SECURISATION ENVIRONNEMENT

## Fête de la victoire du 8 mai 1945



La cérémonie de commémoration de la fin de la guerre en Europe début mai 1945 - à l'extérieur de l'Europe, le Japon ne se rendra que plus tard - a été particulièrement émouvante cette année dans un contexte d'agression non justifiée de la Russie envers l'Ukraine.

Les participants étaient nombreux et les enfants de l'école ont répondu présent avec une lecture de textes choisis.

Le discours du Ministère des Armées que vous trouverez au dos du Choisylien traduit cette nouvelle donne que nous espérons ne plus revoir aussi rapidement ...



## Commission Communale d'Action Sociale

Les après-midi du cinéma pour les personnes de plus de 65 ans ont repris leur rythme une fois par mois le mardi, de mars à juin 2022.

C'est un plaisir de se retrouver pour un film et un goûter avec les membres du CCAS !

**Notez dans vos agendas les dates pour le prochain trimestre :  
13 septembre, 11 octobre et 8 novembre 2022**

## Fête des parents



Le dimanche 26 juin dernier, nous avons pu enfin reprendre notre traditionnelle fête des parents où nous avons également invité les nouveaux habitants arrivés sur la commune depuis 2020.

Ce fut l'occasion de rencontres entre anciens et nouveaux habitants pour partager un moment convivial devant le verre de l'amitié et les élus ont eu le plaisir d'offrir une plante aux mamans et un limonadier aux papas.



## Agence Postale

La mairie a le plaisir d'accueillir une nouvelle recrue, Justine Van Slambrouck, depuis juin 2022 pour vous aider dans vos envois postaux et participer à l'accueil des administrés.

Bienvenue à Justine !



Justine Van Slambrouck est arrivée à Choisy en 2021. Photo Le DL /C.L.

## Sécheresses à répétition...

A l'heure où cette page est écrite, la Haute-Savoie est passée d'une simple alerte sécheresse à une alerte renforcée.

Ici dans les Alpes, et chez nos voisins suisses, nous avons du mal à imaginer que nous pourrions manquer d'eau mais des années successives sans beaucoup de pluie n'ont pas permis de recharger complètement les nappes phréatiques et il nous faut désormais être plus raisonnables avec notre consommation d'eau potable.

Notre commune est sur le bassin versant des Ussets qui comporte depuis plusieurs années déjà un PGRE (plan de la ressource en eau) qui fixe une limite maximale de la consommation globale d'eau en période d'étiage. Les autres rivières ne sont guère en meilleur état : Fier et Chéran souffrent également des mêmes maux...seule l'Arve amont est pour l'instant épargnée au vu de sa situation géographique. Le Bassin du Chéran vient d'ailleurs, fin juillet, de passer en niveau CRISE.

Au-delà des consignes données chaque fois qu'une période de sécheresse s'installe, il faut commencer à changer nos habitudes au quotidien tout le long de l'année pour ne pas épuiser nos ressources. Certains ont la chance d'avoir une source, un puits, ou la proximité de la rivière où ils peuvent puiser de l'eau...c'est un privilège à utiliser avec discernement. En période de sécheresse renforcée, ces différents puisages sont d'ailleurs totalement interdits sauf dérogation liées à une activité agricole ou maraîchère. A Choisy l'eau provient des nappes et l'eau est un bien commun qui ne connaît pas les limites d'un terrain privé : elle circule en surface ou en souterrain, verticalement et de manière « invisible ».

## Comment s'alimentent les eaux souterraines ?

Surtout par l'infiltration des eaux de pluie qui s'introduisent dans les zones de recharge situées au sommet des nappes. Lorsqu'elles sont interceptées par les végétaux, les eaux de pluie sont en partie transférées vers l'atmosphère par évapotranspiration. Sinon, l'eau de pluie qui tombe au sol est appelée « pluie efficace ».

**La pluie efficace se répartit entre ruissellement superficiel et infiltration vers les nappes phréatiques.**

Les nappes souterraines se rechargent principalement en hiver, lorsque les précipitations sont importantes, les températures plus faibles (moins d'évaporation) et la végétation peu active (moins d'évapotranspiration). Par ailleurs, le printemps est une saison favorable au rechargement des nappes dans les aquifères fissurés : ces derniers se gorgent en effet plus facilement des eaux de pluie printanières.

Suivant la configuration topographique, la nature du sol et l'intensité des précipitations, l'eau de pluie peut soit :

- S'évaporer directement du sol.
- S'écouler le long du sol jusqu'au cours d'eau le plus proche, on parle alors de ruissellement de surface (ou ruissellement superficiel).
- S'infiltrer dans le sol (et notamment dans les aquifères, qui sont de roches poreuses ou fissurées qui contiennent des nappes souterraines et qui sont suffisamment poreuses pour laisser l'eau circuler librement).

**A noter : le rechargement des nappes par infiltration est rendu difficile par l'imperméabilisation des sols. C'est pourquoi il est essentiel de réduire aux maximum vos surfaces imperméabilisées (goudron, béton...) !**

Sources : <https://www.ecologie.gouv.fr/secheresse-economiser-leau>

Et le site de référence pour tout savoir sur l'eau : <https://www.cieau.com>

## Sécheresse et risques

L'écobuage et le brûlage des déchets végétaux sont totalement interdits en période de sécheresse. La Haute-Savoie n'est pas à l'abri d'un incendie de forêt comme chez nos voisins de Savoie!

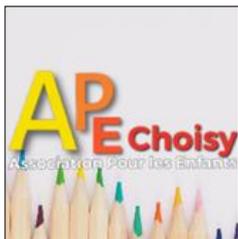
**Pour ceux qui continuent à brûler malgré l'interdiction, nous rappelons que la police municipale est habilitée à verbaliser. En cas de départ d'incendie, les sanctions relèveront du pénal.**

### Comment éviter les départs de feu ?



- Feu et barbecue**  
J'organise les barbecues chez moi, sur une terrasse et loin de la végétation qui peut s'enflammer.
- Cigarette et mégot**  
Je jette mes mégots dans un cendrier. Si je fume dans ma voiture, je reste vigilant : les cendres incandescentes peuvent partir depuis une fenêtre ouverte.
- Travaux et étincelles**  
Je réalise mes travaux loin de la pelouse et des herbes sèches et je prévois un extincteur à portée de main en cas de départ de feu.

## Vie associative



Après le Bal d'Halloween, le marché de Noël et la vente des brioches en mars 2022, l'APE a poursuivi ce bel élan avec le Carnaval, La Tombola et finalement La Kermesse de l'école pour terminer l'année en beauté.

L'Association a proposé une buvette après le spectacle des enfants ainsi qu'un endroit restauration, glacier, vente de ballons et jeux gonflables, piste de kart et autres, afin d'offrir une journée mémorable aux parents et enfants ainsi qu'au personnel de l'établissement.

L'APE est aujourd'hui à l'origine de 70% du financement des sorties scolaires et activités des élèves de l'école de Choisy. L'association verse en moyenne 55 euros par enfant.

Elle remercie tous les bénévoles présents lors de ces différents évènements, sans qui ces résultats ne seraient pas les mêmes. Pour que l'association puisse continuer de perdurer en ce sens, n'hésitez pas à participer, ou même à adresser votre candidature pour faire partie de l'aventure lors de l'année 2022-2023 !



### Comité des Fêtes

Le comité des Fêtes a retrouvé avec brio ses activités d'avant COVID. Après le succès du vide-grenier au stade de Menulles en avril et de la Chasse aux Œufs pour les enfants, le comité a organisé deux autres évènements :

### Vintage Mecani'k en mai :

Autos, motos et même tracteurs : il y en avait pour tous les goûts et une petite restauration sur place a permis à tous de passer un bon moment en admirant tous ces véhicules parfois très anciens.



### Jeux Inter Hameaux 2022 en juillet :

Cela fait longtemps que les Choisyliens attendaient le retour de cette compétition bon enfant ! C'est désormais chose faite et cette première « réédition » a rencontré un franc succès. L'équipe des Mégevands a remporté la compétition mais personne n'a démérité ! Les lancers de bombe à eau ou de bottes de foin, les gonflers de ballon, la course de garçons de café et autres joyusetés ont ponctué cette compétition hors normes.



# Vie associative

## Club Loisirs

Le Club Loisirs a participé au vide-grenier avec une très belle exposition de l'atelier PATCH et un salon de thé. A cette occasion, Le Troup'ho et la Troupette ont vendu avec succès d'anciens costumes des soirées cabaret et autres spectacles .

Nous avons participé également avec Choisy en Fêtes au Vintage Meca-ni'k où nous avons vendu des pizzas maison ainsi que des glaces.

Nos projets pour l'année prochaine ?

Vous les découvrirez lors de l'assemblée générale mais d'ores et déjà, à la demande de plusieurs personnes, **nous souhaiterions créer une chorale** et nous sommes à la recherche d'une ou d'un bénévole pour diriger et harmoniser nos voix. Pour tout renseignement vous pouvez joindre Brigitte au 06.83.24.09.31.



### L'assemblée générale aura lieu

**le Vendredi 2 Septembre 2022 à 19H30**

**à la salle des fêtes.**

Les activités reprendront à partir du 12 Septembre 2022

Le programme sera sur le site du club loisirs

<https://sites.google.com/site/clubloisirschoisy>

*A NOTER : Pour des raisons économiques et écologiques, le programme ne sera plus distribué dans les boîtes aux lettres; toutefois des exemplaires "papier" seront disponibles à la Mairie ainsi qu'à la Bibliothèque.*

Toute l'équipe du Club loisirs de Choisy vous souhaite un très bel été et vous donne rendez-vous le 2 Septembre 2022 pour notre assemblée générale où nous vous attendons nombreux !

## Chemins Faisant

### Journée du Randonneur le 8 mai

Pour cette reprise après deux années, 3 circuits étaient proposés sur Mésigny. Une centaine de marcheurs-euses s'est retrouvée sur les circuits balisés de 5,5 km, 7,5 km et 11 km. Café offert au départ. Compte-tenu des contraintes sanitaires, pas de repas à midi mais pique-nique possible en salle... après l'apéro. Espérons qu'en 2023, Chemins Faisant pourra proposer le repas en commun.

### Repas de fin d'année le 5 juillet

61 membres du club se sont retrouvés aux Glières pour randonner le matin et partager le repas de midi au restaurant Chez Gautard.

**La Nuit des Contes** a été un grand succès en collaboration avec le Comité des Fêtes. Notre troupe locale **le Troup'Ho** et sa version junior **la Troup'hette** nous ont régalés avec des contes déjantés sur le thème d'un laboratoire de recherches de Super Héros très spéciaux.... Cette année la troupe s'était adjointe l'aide de nouvelles recrues qui ont été à la hauteur de ce moment de spectacle plein d'humour ! Merci à eux !



**Assemblée Générale le vendredi 23 septembre à la salle des fêtes de Choisy.**

Au programme A.G. à 19 h suivi d'un repas canadien

Vous voulez faire connaissance avec le club et découvrir ses activités? rendez-vous à l'A.G. !

Site : <https://cheminsfaisantchoisy.fr/>



LES CONSEILS SONT DES REUNIONS PUBLIQUES  
CHACUN PEUT VENIR ECOUTER LES DEBATS

## CHOISY

- **8 avril 2022** : Approbation du compte de gestion et du compte administratif 2021, adoption du budget principal 2022. Approbation du compte de gestion et du compte administratif 2021 de l'auberge communale, adoption du budget 2022 de l'auberge. Affectation des résultats. Vote du taux de la fiscalité locale. Subvention 2022 au CCAS.
- **17 mai 2022** : Subvention 2022 au budget auberge. Modification du tableau des effectifs à compter du 1er juin 2022. Déclassement d'une section de la RD 303 (route de la mairie). Tirage au sort annuel des jurés des Assises.

## FIER&USSES

- **17 mars 2022** : Attribution subvention à la MFR La Catie et à l'association ODELIA, autorisations au président pour la signature de conventions de partenariat avec plusieurs associations, contrat d'achat d'énergie photovoltaïque, modification des tarifs d'occupation de l'aire d'accueil des gens du voyage, création de la commission mobilité, convention de servitudes entre RTE et la CCFU pour le site des Rioudes à Lovagny, attribution marché de travaux de renouvellement du réseau de distribution d'eau potable (route de la Mandallaz, Choisy), convention d'adhésion au service TIPSEPA, autorisation au président pour la signature d'une convention de prise en charge de points de collecte des déchets ménagers, liquidation de l'office du tourisme ALTER ALPA.
- **7 avril 2022** : Désignation représentant CCFU au conseil de SOLAL, autorisation convention pour l'utilisation des installations sportives des communes ou de leur groupements par les collégiens haut-savoyards, approbation étude sur périmètres de protection du forage des Combes (Sillingy). Approbation des comptes gestion et administratif 2021 du budget annexe de la ZAE des Rioudes et vote de son budget 2022. Approbation des comptes gestion et administratif 2021 du budget annexe de l'eau potable et vote de son budget 2022. Approbation des comptes gestion et administratif 2021 du budget principal et vote du budget principal 2022. Adoption des taux 2022 de la fiscalité directe locale, de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM). Autorisation de programme pour la création de la déchetterie intercommunale (budget 2022).
- **2 juin 2022** : Acquisition et cession parties de parcelle à la Bouchère (Sillingy). Elargissement du périmètre du SCOT du Bassin Annécien au territoire de la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie. Autorisations diverses au président pour conventions avec : Mission Locale Jeunes du Bassin Annécien (MLJBA) et Pour le Logement Savoyard (PLS). Attribution de subventions à la MLJBA et à Nature et Terroirs. Adhésion au groupement d'intérêt public RGD. Désignation représentant CCFU au sein de la SPL Agence Eco-Mobilité. Décision modificative n°1 au budget eau. Garantie d'emprunt à la société ODELIA et à HALPADES SA D'HLM. Modification du règlement intérieur des transports scolaires. Organisation des élections professionnelles 2022. Diverses modifications ressources humaines (régime indemnitaire RIFSEEP, valeur faciale titre-restaurants, référentiel temps de travail). Adoption du règlement intérieur du Comité Technique. Autorisation au président convention de servitude de tréfonds pour des parcelles à Lovagny. Autorisation au président pour demande de subvention au département (dispositif CDAS) pour la création d'une déchetterie intercommunale à la Balme de Sillingy. Autorisation au Président pour convention stockage et collecte des déchets de venaison. Autorisation au président pour une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage au profit du CD74 (aire de tri de Croix Blanche). Autorisation à Mme La Vice-Présidente pour une convention de prise en charge des points de collecte des déchets ménagers.

**Principaux points uniquement** : l'intégralité du compte-rendu des conseils municipaux et intercommunaux est affiché sur les différents panneaux municipaux et disponible en mairie ou sur internet aux adresses suivantes :

[www.choisy.fr](http://www.choisy.fr), rubrique « vie municipale »

[www.fier-et-usses.com](http://www.fier-et-usses.com), rubrique CCFU

## NAISSANCES



Toutes nos félicitations aux parents et nos vœux de bonne santé aux bébés.

19/03/2022 FEBVRET-RONNA Élise  
19/04/2022 CESCUTTI Léna  
20/04/2022 GODDET Aliénor  
21/04/2022 IMHOFF Olivia  
05/05/2022 CUSIN BOSSON Tao  
14/05/2022 VACHER Ethan  
16/05/2022 CHERGUI Melya  
16/05/2022 CHERGUI Jasmine

## DECES

Nos sincères condoléances aux familles

09/03/2022 PISCIONERI Maria  
25/05/2022 BAJULAZ Christian

## MARIAGES

Tous nos vœux de bonheur aux jeunes mariés

18/06/2022 GIRARD Florie et VITTEY Mikhaël  
02/07/2022 MOREL Valérie et LACRAZ Rémi  
16/07/2022 DIA Maëva et BERNY Willy

## SECURITE

### DERNIER RAPPEL ! ADOPTONS LE DISPOSITIF

### « PARTICIPATION CITOYENNE » DE LA GENDARMERIE NATIONALE

Les communes de la Balme de Sillingy et de Sallenôves ont déjà signé une convention de participation citoyenne avec la gendarmerie. La mairie invite ceux qui le souhaitent à devenir « référent citoyen » de leur hameau. **A ce jour nous n'avons reçu qu'une candidature. Si vous êtes intéressé, merci de vous manifester en mairie de Choisy ou par mail.** (plus d'infos en p.10 du précédent Choisylien)

### CENTENAIRE DE PRESENCE DU 27e BCA A ANNECY LES 15 ET 16 OCTOBRE 2022

**Anciens du 27**, appelés ou engagés, flashez le code ci-dessous ou cliquez sur le lien en bas pour vous inscrire à ce week-end mémorable et rendez-vous le 15 octobre à 15h sur le Pâquier avec votre tarte !

Au programme commémoration de la Sidi Brahim, carré chasseur, défilé dans la vieille ville, soirée des anciens au bataillon et Journée Portes Ouvertes le dimanche.

Et surtout, **partagez** cette info à tous ceux qui sont passés par le 27 et relayez-là via un maximum de vecteurs pour toucher le plus grand nombre.

Lien pour l'inscription : <https://forms.gle/dPXyu2nh2JZSRunp6>

Pour tout souci ou question : [centenaire27bca@gmail.com](mailto:centenaire27bca@gmail.com)



| HORAIRES   | LUNDI                    | MARDI                    | MERCREDI                 | JEUDI                    | VENDREDI                 | SAMEDI                                | DIMANCHE              |
|--|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|---------------------------------------|-----------------------|
| Mairie   | 8h30 –12h                | 14h-17h                  | fermé                    | 8h30-12h<br>14h—19h      | 14h-17h                  | fermé                                 | fermé                 |
| Agence postale   | 8h40-11h45               | 8h40-11h45<br>14h00-16h  | fermé                    | 8h40-11h45<br>15h30-19h  | 8h40-11h45               | fermé                                 | fermé                 |
| <b>Arrêté sur le bruit, admis de</b><br><b>NB : jours fériés</b> | 8h-20h<br><b>10h-12h</b> | 8h-20h<br><b>10h-12h</b> | 8h-20h<br><b>10h-12h</b> | 8h-20h<br><b>10h-12h</b> | 8h-20h<br><b>10h-12h</b> | 9h-12h<br>14h30-19h<br><b>10h-12h</b> | <b>INTERDIT</b>       |
| Déchetterie d'Epagny   | 13h30-18h30              | 9h-12h<br>13h30-18h30    | 9h-12h<br>13h30-18h30    | FERME                    | 9h-12h<br>13h30-18h30    | 9h-12h<br>13h30-18h30                 | 9h-12h<br>13h30-18h30 |

## VOS CONTACTS CCFU

**CCFU 61 route du Stade à Sillingy :**  
[www.fier-et-usses.com](http://www.fier-et-usses.com)

### Accueil

04 50 77 70 74 [accueil@ccfu.fr](mailto:accueil@ccfu.fr)

### Service facturation de l'eau :

04 50 77 24 04 [eau@ccfu.fr](mailto:eau@ccfu.fr)

### Service technique de l'eau :

04 50 77 15 34 [technique@ccfu.fr](mailto:technique@ccfu.fr)

### Service petite enfance :

04 50 63 75 85 [ram@ccfu.fr](mailto:ram@ccfu.fr)

### Service transports scolaires :

04 50 77 24 03 [lpelletier@ccfu.fr](mailto:lpelletier@ccfu.fr)

### Service environnement :

04 50 63 75 83 [ndebernardo@ccfu.fr](mailto:ndebernardo@ccfu.fr)

### Service aménagement territoire & urbanisme :

04 50 68 87 22 [urbanisme@ccfu.fr](mailto:urbanisme@ccfu.fr)

### Maison France Services:

13 bis route de Choisy  
74330 LA BALME DE SILLINGY

04 56 68 03 05 [franceservices@ccfu.fr](mailto:franceservices@ccfu.fr)

## BIBLIOTHEQUE - HORAIRES

lundi de 16h30 à 17h30,  
me et sa de 14h00-15h30,

### CINEMA

Cinébus tous les 15 jours  
programme sur [www.cinebus.fr](http://www.cinebus.fr)

## NUMEROS UTILES

|                       |                |
|-----------------------|----------------|
| MAIRIE CHOISY         | 04 50 77 41 56 |
| AG. POSTALE           | 04 50 77 41 49 |
| POLICE MUNICIPALE     | 04 50 68 89 22 |
| GENDARMERIE           | 17             |
| POMPIERS              | 18             |
| SAMU                  | 15             |
| URGENCES EUROPE       | 112            |
| ALLO ENFANCE          | 119            |
| ALMA Maltraitements   | 3977           |
| VIOLENCES FEMMES INFO | 3919           |
| ADMR                  | 04 50 68 76 56 |
| SPA MARLIOZ           | 04 50 77 82 40 |

## SITES UTILES

MAIRIE CHOISY [www.choisy.fr](http://www.choisy.fr)  
DEPARTEMENT HAUTE SAVOIE  
[www.hautsavoie.fr](http://www.hautsavoie.fr)

## MEMO TRANSPORT

### Lignes de bus 21 et 22

Une vingtaine de départs par jour pour Annecy depuis La Balme de Sillingy (en face du Casino) ou Sillingy, et autant pour le retour.

Réseau régional disponible sur :

<https://www.oura.com>

(appli smartphone OURA disponible)

### COVOITURAGE LOCAL

### ET REGIONAL

[movici.auvergnernhonealpes.fr](http://movici.auvergnernhonealpes.fr)

[www.covoiturage-leman.org](http://www.covoiturage-leman.org)

(applis pour smartphone disponibles pour MOV'ICI et intégration à «BLABLACAR » pour covoiturage-léman)

### PARKINGS RELAIS

- 3 parkings à Choisy
  - chef-lieu (cimetière)
  - stade de Menulles
  - école de Véry
- Parking relais de la route du Pont du Trésor à Sillingy  
(arrêt bus à proximité)
- Parking relais en face du Lac de la Balme de Sillingy

## Vous souhaitez communiquer sur un évènement ?

### Vos correspondants des journaux locaux :

**LE DAUPHINE** : Monsieur Christian Lacôte

tél. 06 17 95 34 99. ou par mail : [christian-lacote1@orange.fr](mailto:christian-lacote1@orange.fr)

**L'ESSOR SAVOYARD** : Monsieur Nicolas-Jean Pricaz

Tél. 06 72 39 78 74 ou par mail : [nicolasjeanpresselocale@gmail.com](mailto:nicolasjeanpresselocale@gmail.com)

## COLLECTE ENCOMBRANTS & D3E le jeudi 20 octobre dès 8h

**Encombrants** : Ramassage en porte à porte (à sortir le 19 oct. au plus tard)

**D3E** : Point de regroupement ! à mettre en box au parking de la Mairie du chef-lieu, du 14 au 20 octobre

# CONTACTS ARTISANS & SERVICES

|                                       |  |                |
|---------------------------------------|--|----------------|
| <b>CHOISY ETUDES</b>                  | Etudes EDF-GDF, topographie                              | 04 50 77 32 44 |
| <b>BRIN DE VERDURE</b>                | Paysagiste   | 06 63 45 63 93 |
| <b>PALOMBOT</b>                       | Transports, levage, manutention                          | 06 70 16 40 84 |
| <b>PL MAINTENANCE</b>                 | Mécanique poids lourds                                   | 06 34 30 45 90 |
| <b>ALPES TRADITION ELECTRICITE</b>    | Installations électriques                                | 06 13 91 79 95 |
| <b>E.S.M. RENOVATION</b>              | Multiservices  | 06 61 18 47 45 |
| <b>CEDO TRAVAUX</b>                   | Neuf et rénovation                                       | 06 88 76 11 00 |
| <b>E-AMENAGEMENT E. PERNOUD</b>       | Menuiserie extérieur/intérieur                           | 06 88 99 45 40 |
| <b>BATI RENOVE</b>                    | Chauffage, plomberie et géométrie                        | 04 50 77 19 31 |
| <b>CHOISY PLOMBERIE SANITAIRE</b>     | Plombier, Chauffagiste                                   | 06 29 92 08 81 |
| <b>RICHARD Jean-Pierre</b>            | Peintre  | 04 50 77 21 66 |
| <b>GRAVILLON</b>                      | Entreprise de peinture                                   | 04 50 22 35 92 |
| <b>PRORENO</b>                        | Plaquiste, isolation, peinture                           | 06 11 81 90 78 |
| <b>GAL</b>                            | Travaux publics  | 04 50 77 41 98 |
| <b>VISIO RENOV</b>                    | Menuiserie , vitrerie                                    | 06 10 58 61 08 |
| <b>LACOTE BETEMPS</b>                 | Menuiserie bois et matière                               | 0 450 77 44 26 |
| <b>VARENIK OLIVIER</b>                | Charpente, couverture, zinguerie                         | 06 73 57 71 83 |
| <b>CBTP</b>                           | Maçonnerie, carrelage, TP, piscine                       | 04 50 05 07 23 |
| <b>N &amp; B HANDYMAN SERVICES</b>    | Travaux d'électricité - divers services de bricolage     | 06 72 37 10 15 |
| <b>3B CONSTRUCTION</b>                | Maçonnerie, rénovation                                   | 04 50 01 55 87 |
| <b>RTP</b>                            | Terrassements divers                                     | 04 50 77 43 21 |
| <b>TORRI Simon</b>                    | Plomberie chauffage (dépannage, rénovation)              | 06 48 41 63 97 |
| <b>SANI-CONCEPT</b>                   | Plomberie chauffage (installation, entretien, dépannage) | 06 79 29 80 90 |
| <b>PROPHIL</b>                        | Petits travaux et entretien—intérieur & extérieur        | 06 75 15 99 91 |
| <b>SERVICES</b>                       |  |                |
| <b>GRASSI Annick</b>                  | Tarologue - détection aux baguettes de sourcier          | 06 89 52 92 00 |
| <b>COURTOIS Yann</b>                  | Thérapeute géobiologue                                   | 06 88 83 98 73 |
| <b>POPART ENSEIGNE</b>                | Enseignes, signalétique et communication visuelle        | 06 24 08 51 85 |
| <b>FLECHE TAXIS 74</b>                | Toutes distances 7/7—agréé CPAM                          | 06 60 42 11 47 |
| <b>ORATIO IMMOBILIER</b>              | Immobilier neuf et existant - financement                | 06 64 65 00 66 |
| <b>COTE CAMPAGNE</b>                  | Salon de coiffure  | 04 50 77 32 44 |
| <b>SAFTI</b>                          | Conseil indépendant en immobilier, BLONDET Jessica       | 06 35 13 32 03 |
| <b>MARCHIONINI-BONATO Régine</b>      | Praticienne énergétique                                  | 06 40 16 72 66 |
| <b>CLAP &amp; CUT</b>                 | Vidéos de communication professionnels et particuliers   | 06 45 07 84 35 |
| <b>HELLEBUYCK Candice</b>             | Hypnothérapeute  | 06 30 57 91 97 |
| <b>LAVOREL Pascale</b>                | Aide administrative - Ecrivain public                    | 06 60 04 06 24 |
| <b>BALME AND BIKE-BASTIAN Laurent</b> | Moniteur VTT   | 06 88 82 03 82 |
| <b>CHOMAT-GRAF Sylvie</b>             | Réflexologie : du bébé à la personne âgée                | 06 52 17 32 17 |
| <b>LA COULEUR DES MOTS</b>            | Conception, rédaction, coordination                      | 06 49 43 00 33 |
| <b>PHILAMINTE.COM</b>                 | Stratégie éditoriale, rédaction et corrections           | 06 84 54 63 69 |
| <b>MARINE LICENZIATO</b>              | Prothésiste ongulaire                                    | 06 75 48 54 71 |
| <b>I-PARTICULIERS</b>                 | Conseillère immobilière indépendante, ROGER Gisela       | 06 89 11 42 23 |

## NOUVEAU A LA MAISON FRANCE SERVICES : PERMANENCE DU GROUPE TRANSFRONTALIER EUROPEEN

Le GTE s'adresse aux frontaliers ayant des difficultés : invalidité, assurance maladie, accident, chômage, difficultés financières, séparations, changement de situation... Une assistante sociale pourra encadrer les demandeurs un mardi après-midi par mois, uniquement sur rendez-vous au 04 56 68 03 05 ou par email à franceservice@ccfu.fr.

Pour les questions qui ne relèvent pas du domaine social, il faut contacter directement le GTE soit via son espace adhérent soit au 08 92 70 10 74 (0,60 €/min). Site pour toute information : <https://www.frontalier.org/>

# Discours de la cérémonie du 8 mai

## Journée nationale du 8 mai 2022. Commémoration de la Victoire du 8 mai 2022

Geneviève DARRIEUSSECQ, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la mémoire et des anciens combattants

**La guerre a eu lieu.** Si tragique et terrifiante. Rien ne fut plus comme avant. Rassemblés et fraternels, nous ne l'oublions pas.

**La guerre a lieu.** Si proche et dramatique. Le visage de l'Europe en est changé. Rassemblés et fraternels, nous le savons.

**En ce 8 mai 2022**, dans chaque ville et village de France, sur nos places, squares et jardins municipaux, devant nos monuments aux morts et mémoriaux, nous commémorons le 77ème anniversaire de la fin de la seconde guerre mondiale en Europe, avec une singularité toute particulière, en écoutant les douloureux échos du temps.

**Le 8 mai 1945, notre continent voyait s'achever 5 années de tempête**, de douleur et de terreur. Ivresse de la victoire mais détresse face à l'immense sacrifice consenti. Dans cette joie bouleversée, les embrassades m'ont fait oublier qu'un temps les villes ruinées, les campagnes exsangues, les proches disparus, les restrictions. L'humanité a payé le plus lourd tribut de son histoire. Elle a vu la barbarie nazie franchir le seuil de l'inhumanité et de l'indicible. Elle a découvert, stupéfaite et horrifiée, qu'elle pouvait s'anéantir elle-même.

**Chaque année, avec fidélité, avec reconnaissance**, la Nation porte son regard et son affection en direction de celles et ceux qui sont morts pour elles, vers celles et ceux qui ont combattu avec abnégation et qui ont contribué à abattre le fléau nazi.

**Nous nous souvenons du combat acharné des armées françaises et des armées alliées sur tous les fronts**, des Français Libres qui n'ont jamais cessé la lutte, du courage des résistants de l'intérieur, de chaque Française et Français qui a refusé l'abaissement, de cette armée des lumières dans l'obscurité.

Dans les pas du Général DE GAULLE, ils ont permis à la France de rester la France.

**Pour notre pays, ce combat prit de nombreux visages et la victoire mille chemins.** Elle exigea tant de courage, de larmes, de deuils et de sacrifices. Il y a 80 ans, en 1942, la phalange héroïque des Français de Bir Hakeim tint tête aux divisions italiennes et allemandes. Dans un océan de sable, ils ont résisté à tous les assauts. Ils incarnent aujourd'hui encore l'orgueil de notre pays et font vibrer le cœur des peuples libres. Nous nous souvenons aussi du raid mené sur le port de Dieppe, du sacrifice des soldats canadiens, britanniques et américains qui ont ouvert la voie de la libération de la France. Nous entendons encore les cris et les pleurs des raflés du terrible mois de juillet 42, ceux des victimes, femmes, hommes et enfants, de l'ignominie et de la folie criminelle.

**Nous, qui savons la fragilité de la paix**, le passé nous instruit, les morts nous instruisent. La mémoire est un héritage autant qu'elle est une leçon.

**D'abord, l'unité de la France qui n'est jamais aussi forte que lorsqu'elle est rassemblée et solidaire**, que lorsqu'elle se soustrait à la fureur des dissensions et des divisions, que lorsqu'elle regroupe le meilleur d'elle-même pour construire les ambitions du Conseil National de la Résistance.

**Ensuite, le chemin de l'Europe, qui fut le seul pour la réconciliation des nations européennes**, qui a été façonné par les rêves de plusieurs générations successives, qui demeure celui de l'espérance dans le projet collectif, celui du refus du nationalisme, celui d'une fraternité vivace.

**Enfin, ce chemin de l'unité et de l'Europe**, n'est rien sans l'attachement viscéral de la France à la dignité de l'Homme et à ses droits fondamentaux. Ce combat, nous le poursuivons ensemble. Inlassablement.

**En Français. En Européens. En femmes et hommes libres.**